

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

N° : R-4328-2025

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « **Énergir** »)

AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ
(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE ET ART. 33
DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je soussignée, **CAROLINE DALLAIRE**, directrice exécutive, Réglementation et tarification, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi d'Énergir et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
2. Énergir est une entreprise qui œuvre dans le domaine de la vente et de la distribution du gaz naturel au Québec;
3. Dans le cadre du présent dossier, Énergir dépose, sous pli confidentiel, certaines informations relatives aux coûts du projet d'investissement de la pièce Énergir-19, Document 1 (projet de remplacement des regazéificateurs de l'usine LSR);
4. Dans le cadre de ce dossier, Énergir a demandé que ces informations soient traitées de manière confidentielle;
5. La Régie s'est dit satisfaite des explications fournies par Énergir au soutien de sa demande pour l'émission d'une ordonnance de confidentialité et a interdit la divulgation, la publication et la diffusion de ces informations jusqu'à ce que le projet d'investissement soit complété;
6. En date du 30 septembre 2025, le projet d'investissement visé au paragraphe 3 du présent affidavit n'est toujours pas complété;
7. En raison de ce qui est mentionné précédemment, Énergir est justifiée de demander à la Régie d'ordonner la confidentialité des informations confidentielles, et ce, jusqu'à ce que le projet soit complété;

8. À ma connaissance, tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Montréal, le 18 décembre 2025

Caroline Dallaire

CAROLINE DALLAIRE

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 18^e jour de décembre 2025

M Beauvais

Mélanie Beauvais, 181625
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

